

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	10
07 juin 2024	6	0	4	5	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 18 juin 2024

Sous la présidence de Madame Rachel BURGUY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°10 : Installation de panneaux photovoltaïques.

Le Comité Syndical,

Le site de l'usine de production et de traitement d'eau potable de Moulins-lès-Metz dispose d'une surface pouvant accueillir l'installation de panneaux photovoltaïques. Une emprise estimée à 1 ha pourrait être consacrée à ce projet. L'électricité produite permettrait d'alimenter en autoconsommation l'usine.

Une telle installation permettrait de disposer d'une énergie verte renouvelable, de limiter les risques en cas de délestage électrique, mais aussi de moins dépendre des fortes fluctuations des prix de l'électricité.

Pour mener à bien ce projet, de nombreuses actions sont à engager dont l'étude de la faisabilité technique notamment à l'aune du risque inondations par exemple, la clarification du porteur de projet car le SERM n'est pas propriétaire de l'emprise, le montage contractuel conformément à la réglementation en vigueur ou encore les adaptations contractuelles à convenir avec le délégataire.

Cette démarche permet également de s'inscrire dans le plan climat porté l'Eurométropole de Metz et qui a pour objectif d'atteindre 61% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire d'ici 2030.

DÉCIDE

D'ACTER le principe d'un tel projet ;

D'AUTORISER Madame la Présidente à mener les démarches et études nécessaires pour apprécier la faisabilité du projet, et engager le cas échéant toute démarche pour sa bonne réalisation ;

D'ENGAGER les dépenses nécessaires dans la limite du budget.

La Présidente,

Rachel BURGUY